

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U2206 Analyser et comparer les langues comme outils de communication			
Ancien Code	PEUN2B26EAL	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/ /Z/B/Z/C/ EUB2260		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Robert NICOLAÏ (nicolair@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) HELHa Gosselies Nathalie DETRY (detry@helha.be) Maxime LEGRAND (legrandm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle ROSIER (rosieri@helha.be) Zelda VEUGELEN (veugelenz@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à faire prendre conscience aux étudiants de la diversité linguistique et des connexions qui existent entre les langues. Elle permettra à l'étudiant de développer l'intérêt pour sa propre langue, pour d'autres langues et d'autres cultures.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage,

- comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation au sein de ses activités d'apprentissage, et ce dans une perspective d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités d'Eveil aux langues (aspects linguistique et culturel).

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui font sens, qui sont motivantes pour les élèves et qui entraînent leur regard, leur ouïe et leur esprit d'observation afin d'identifier les similitudes et différences entre les modes d'expression et de communication (en ce compris artistique).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN2B26EALA	Analyser et comparer les langues comme outils de communication	15 h / 1 C
PEUN2B26EALB	Analyser et comparer les langues comme outils de communication	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN2B26EALA	Analyser et comparer les langues comme outils de communication	10
PEUN2B26EALB	Analyser et comparer les langues comme outils de communication	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyser et comparer les langues comme outils de communication			
Ancien Code	22_PEUN2B26EALA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2261		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Zelda VEUGELEN (veugelenz@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à faire réfléchir et à outiller les étudiants afin qu'ils construisent des activités pour mieux connaître la langue française, à partir de pratiques analytiques et comparatives et dans l'interdisciplinarité, notamment avec la musique et l'éveil aux langues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation et d'analyse au sein de ses activités d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités de linguistique orales et écrites, plurilingues ou monolingues.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mener des activités d'éveil aux langues, dans la lignée du programme de l'école maternelle et des Balises.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui permettent de découvrir et d'expliciter les similitudes et les différences entre plusieurs modes d'expression et de communication, notamment les langues et la musique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les activités d'apprentissage qui seront mises en oeuvre avec les étudiants s'adapteront en fonction des situations pédagogiques abordées. Elles s'inscriront dans la liste générale suivante :

- Apprentissage de comptines en langues étrangères et en langue signée
- Séquences vocales, rythmiques, instrumentales
- Les paramètres du son.
- Découverte et activités de discrimination auditive

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Des liens seront faits entre théorie et pratique mais également entre les différentes étapes d'acquisition de connaissances, d'appropriation des savoir-faire et des savoir-être, sur base notamment des stages prestés en classes.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera accompagné dans ses questionnements et ses difficultés mais aussi dans ses progrès.
Des activités préparées et supervisées en classe pourront être testées sur le terrain dans le cadre des stages.

Sources et références

Des ouvrages, des jeux et du matériel en lien avec l'éducation musicale et l'éveil aux langues seront présentés.
L'enseignant précisera lors des différents cours les ressources utiles en vue de développer certains sujets en pratique.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.

Documents postés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant doit acquérir chacun des critères de la grille d'évaluation. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant peut être en situation d'échec pour l'UE.

Des consignes précises seront données et expliquées à l'étudiant.

L'examen se fera oralement et permettra de vérifier les savoirs et de présenter une activité de savoir faire analysée (Pratique réflexive), elle sera interdisciplinaire (français-musique)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyser et comparer les langues comme outils de communication			
Ancien Code	22_PEUN2B26EALB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB2262		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle ROSIER (rosieri@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à faire réfléchir et à outiller les étudiants afin qu'ils construisent des activités pour mieux connaître la langue française, à partir de pratiques analytiques et comparatives et dans l'interdisciplinarité, notamment avec la musique et l'éveil aux langues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de développer des stratégies d'observation et d'analyse au sein de ses activités d'apprentissage.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de concevoir une démarche didactique privilégiée pour réaliser des activités de linguistique orales et écrites, plurilingues ou monolingues.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mener des activités d'éveil aux langues, dans la lignée du programme de l'école maternelle et des Balises.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de construire des activités qui permettent de découvrir et d'expliquer les similitudes et les différences entre plusieurs modes d'expression et de communication, notamment les langues et la musique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Métalangage - Description explicite de la langue française : code oral et code écrit en comparaison avec d'autres langues -
- Phonologie - Activités à mener en langue orale : De l'implicite à l'explicite : comptines, chants, conscience phonologique ET en différentes langues
- Écritures : recherche et présentation d'activités comparatives en langue écrite
- Inférences- Travail sur les inférences logiques, linguistiques et pragmatiques à travers des activités en langues orales et écrites

Démarches d'apprentissage

Des liens seront faits entre théorie et pratique , entre temps de connaissances, d'appropriation de avoirs et mise en pratique, notamment lors des stages prestés en classes maternelles.

L'interdisciplinarité sera de mise (notamment avec le cours de musique, mais également avec le cours de français, langue de scolarisation, d'arts ...)

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera accompagné dans ses questionnements.

Des moments de question/réponse sont prévus.

Des activités préparées et supervisées en classe seront testées sur le terrain dans le cadre des stages.

Sources et références

Des ouvrages de la bibliothèque, des jeux et du matériel de la matériothèque de l'implantation en lien avec la didactique du français et l'éveil aux langues sont présentés et disponibles.

Des personnes témoins interviendront dans l'UE de manière ponctuelle

L'enseignant précisera lors des différents cours les ressources disponibles en bibliothèque et les références de ressources utiles en vue de développer certains sujets en pratique.

Notes de cours et photocopies distribuées lors des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours.

Documents postés sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant doit acquérir chacun des critères de la grille d'évaluation. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant peut être en situation d'échec pour l'UE.

Des consignes précises seront données et expliquées à l'étudiant.

L'examen se fera oralement et permettra de vérifier les savoirs et de présenter une activité de savoir faire analysée (Pratique réflexive), elle sera interdisciplinaire (français-musique)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20.

Si un CM est remis, l'étudiant prendra contact avec la direction et le professeur concerné afin de réfléchir à une solution de récupération éventuelle.

Si l'examen n'est pas présenté, l'étudiant pourra le représenter en Q3 s'il le souhaite, en prévenant le professeur par écrit.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

